



COMMUNAUTE DE COMMUNES Les Coteaux Bordelais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N° 2014-38**

**Objet : Délibération portant désignation des membres de la commission d'ouverture des plis – délégation de service publics**

Conseillers en exercice	30	Pour	28
Conseillers présents	25	Contre	0
Quorum	16		
Conseillers représentés	5	L'an 2014, le 7 juillet à 18h30, les conseillers communautaires de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement convoqués se sont réunis en la Mairie de Salleboeuf, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE	
Suffrages exprimés	28		
Date de convocation	01/VII/2014		
Date d'affichage	01/VII/2014		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Marc Avinen**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Salleboeuf	X	
Jean-Pierre BALANCHE	Bonnetan	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux	X	
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses		Danièle PINNA
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire		Nathalie ROCA
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire		Frédéric COUSSO
Françoise IMMER	Pompignac	X	
Jean François JAMET	Carignan de Bordeaux	X	
Evelyne LAVIE	Salleboeuf	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux	X	
Florent LODDO	Pompignac		Denis LOPEZ
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLES	Salleboeuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux	X	
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Nathalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Accusé de réception en préfecture  
033-243301355-20140707-2014-38-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2014  
Date de réception préfecture : 10/07/2014

Le Président,  
Jean-Pierre SOUBIE



Affiché, le

11 JUIL. 2014

**N° 2014-38****Objet : Délibération portant désignation des membres de la commission de délégation de services publics**

Vu l'article L 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales  
Vu la délibération n° du Conseil communautaire en date du 29 avril 2014

Rapport de synthèse :

La Commission d'ouverture des plis dans le cadre d'une délégation de services publics est composée de membres ayant voix délibérative (le Président et 5 membres titulaires et suppléants élus par l'assemblée en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste) et de membres ayant voix consultative (le comptable public et un représentant du ministère de la concurrence).  
Les membres de la commission peuvent naturellement être les mêmes que ceux de la CAO.

A la différence de la mise en place de la CAO, cette commission en matière de DSP se met en place en deux temps

- Une première délibération fixe les conditions de dépôts des listes
- Une seconde délibération procède à l'élection proprement dite

Il a été proposé par délibération en date du 29 avril 2014 que :

- Les conseillers communautaires établissent, une ou plusieurs listes qui pourront comprendre moins de noms qu'il n'y a de siège en distinguant les candidats titulaires et suppléants
- Les listes seront déposées au siège de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" sous simple enveloppe portant la mention « liste de membres titulaires et suppléants commission de DSP » au plus tard le vendredi 16 mai 2014 à midi
- Il sera procédé à l'élection à bulletin secret des membres titulaires et suppléants à la réunion suivante du Conseil communautaire

Une liste a été déposée

Titulaires	Suppléants
Alain Bargue	Michel Ortega
Patrick Bonnier	Bertrand Gautier
Louis Pierre Nogueroles	Francis Massé
Marc Gizard	Danielle Pinna
Denis Lopez	Florence Allais

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote à bulletin secret

## 1. Les résultats suivants sont obtenus

Nombre de votants	30
Nombre de suffrages valablement exprimés	28
Nombre de voix obtenu	28

Accusé de réception en préfecture  
033-243301355-20140707-2014-38-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2014  
Date de réception préfecture : 10/07/2014

Le Président,  
Jean-Pierre SOUBIE



*J.P. Soubie*

2. La commission est composée ainsi :

Titulaires	Suppléants
Alain Bague	Michel Ortega
Patrick Bonnier	Bertrand Gautier
Louis Pierre Nogueroles	Francis Massé
Marc Gizard	Danielle Pinna
Denis Lopez	Florence Allais

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 7 juillet 2014

Le Président

Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE

Accusé de réception en préfecture  
033-243301355-20140707-2014-38-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2014  
Date de réception préfecture : 10/07/2014

Le Président,  
Jean-Pierre SOUBIE

